Liste des acronymes et abréviations

ANACIM : Agence national de l'aviation civile et de la météorologie

CRODT : Centre de recherche océanographique de Dakar Thiaroye

Dbqts **:** Débarquements

DPC : Direction de la pêche continentale

EGEA : Ecologie et gestion des écosystémes aquatiques

FAO : Food and agriculture organisation

IUPA : Institut universitaire de pêche et d'aquaculture

ISRA : Institut sénégalais de recherche agricole

kg **:** Kilogramme

km **:** Kilomètre

km^2 **:** Kilomètre carré

L **:** Litre

m **:** Mètre

mm **:** Millimètre

N **:** Nord

Nbre **:** Nombre

ONG **:** Organisation non gouvernementale

T **:** Tonne

UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

UNIVAL : Unité d'information et de valorisation des résultats de la recherche

% **:** Pourcentage

W **:** West

Introduction

Au Sénégal, la pêche continentale demeure une activité artisanale bien enracinée dans l'économie vivrière. Elle mobilise plus de 22300 pêcheurs et fait vivre plus de 118000 personnes dans toute l'étendue du territoire sénégalais (UEMOA, 2016)[1]. Elle se pratique dans les bolongs du Sine Saloum, la moyenne et haute Casamance, les bassins de l'Anambé et la Haute Gambie et dans les plans d'eau temporaire. Les captures de la pêche continentale sont de l'ordre de 37000 tonnes par an dont 14000 tonnes en eau douce et 23000 tonnes en eaux saumâtres (Ministère de l'Economie maritime et de la pêche, 2001) et les captures mondiales s'élevaient à 11,6 millions de tonnes en 2016 (FAO, 2018)[2]. Certes bien inférieurs à ceux de la pêche maritime (12,8% de la production halieutique nationale), ces tonnages débarqués contribuent tout de même pour une bonne part à l'autosuffisance alimentaire en poissons des populations, notamment rurales.

Une étude réalisée dans le cadre du projet de l'UICN sur les ressources sauvages continentales entre 1999 et 2001 dans les principaux systèmes estuariens et fluviaux du Sénégal, a évalué la valeur économique de l'exploitation de ces ressources à quelques 6 milliards de franc cfa (Dème et al, 2005).

Toutefois, la pêche continentale a connu une régression de ses captures en raison de plusieurs facteurs notamment la surpêche, les déficits pluviométriques successifs (sécheresse) notés entre 1970 et 1990, la modification des régimes hydrologiques des principaux cours d'eau suite à la construction des barrages hydro-agricoles et anti-sel (Diouf,2016).

Dans le département de Nioro du Rip, localisé au Sud-Ouest du Sénégal à la latitude 13° 45′ 00″ Nord et à la longitude 15° 48′ 00″ Ouest (Wade et Rudant, 2009), la pêche continentale y joue un rôle socio-économique important même si on ignore encore beaucoup sur cette activité qui a fait l'objet de peu d'étude scientifique. C'est pour combler ces lacunes que ce mémoire de master 2 dont l'objectif général poursuivi est de contribuer à l'amélioration des connaissances scientifiques sur cette activité a été initié.

Pour ce faire, nous étudierons successivement le contexte social, économique et environnemental de la pêche, ses acteurs, l'exploitation des ressources halieutiques, la

[1] UEMOA (2016), la pêche continentale au Sénégal

[2] La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, atteindre les objectifs de développement durable

valorisation des produits halieutiques en recourant à la bibliographie, à la collecte et à l'analyse de données de terrain.

Chapitre 1 : Synthèse bibliographique

I. Généralités sur la pêche continentale sénégalaise

La pêche continentale concerne les captures de poissons en deçà de la limite des continents qu'il s'agisse de ruisseaux, de rivières, de fleuves, d'étangs, de lacs ou de lagunes, que les eaux y soient douces ou saumâtres (Reizer et Lessent, 1972). Elle revêt une importance particulière et contribue davantage à la sécurité alimentaire nationale et locale, dans la mesure où elle se pratique principalement à des fins de subsistance (FAO, 2003)[3]. Dans la plupart des zones riveraines des cours d'eau, cette pêche y représente une des principales sources de revenus et un enjeu économique pour de nombreuses communautés riveraines (Montchowui et *al*., 2009).

Le Sénégal bénéficie d'un réseau hydrographique très important (**figure 1**). La pêche continentale est pratiquée dans les estuaires du Sine Saloum, de la Casamance, dans le bassin de l'Anambé, dans les fleuves Sénégal et Gambie (Haute Gambie), dans le Baobolong et le Miniminiyang Bolong dans le département de Nioro du Rip (région de Kaolack).

[3] Stratégies relatives au renforcement de la contribution durable de la pêche artisanale à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté

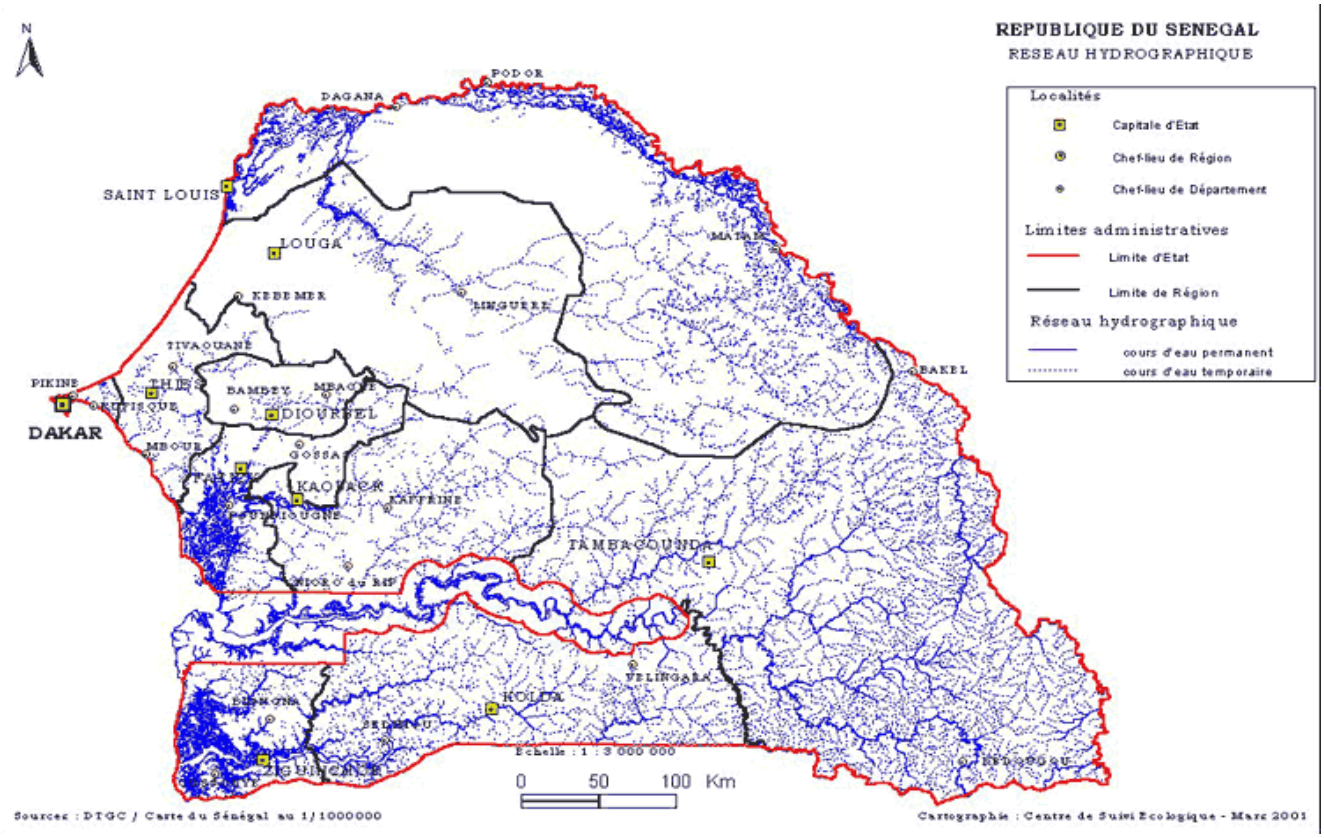

Figure 1: Réseau hydrographique du Sénégal (Source : http://www.au-senegal.com/IMG/png/hydrographie.png)

1) Pêche continentale dans la vallée du fleuve Sénégal

Elle est pratiquée dans le lit mineur du fleuve Sénégal sur 1850 km (Diouf et *al.*, 1988). Très importante avant la sécheresse des années 70, elle est actuellement une pêche de subsistance en raison de l'appauvrissement du fleuve en ressources piscicoles. La composition spécifique des captures s'est considérablement modifiée au fil des années et se caractérise de nos jours par une forte domination des espèces de petites tailles (Montchowui et *al.*, 2009). Cependant, elle demeure toujours importante dans certains secteurs géographiques particuliers comme Saint Louis et Matam. Elle fournit des revenus (par la commercialisation des produits) à un nombre appréciable de ruraux en complément d'autres activités comme l'agriculture et l'élevage et contribue à l'approvisionnement des marchés (Magrin et Seck, 2009).

2) Pêche continentale dans le delta du Saloum

L'exploitation des produits halieutiques constitue l'une des principales activités des populations du Sine Saloum. La pêche y est pratiquée toute l'année avec divers engins comme la senne de plage, filet maillant dormant, dérivant ou encerclant, épervier, palangre, senne tournante coulissante, pêche à pied et le filet maillant traînant à crevette communément appelé 'Killi'

(Bousso, 1991). Néanmoins, la dégradation des mangroves du Delta du Saloum combinée aux effets de la sécheresse entrainent une hausse des taux de salinité, une érosion et une perturbation des zones de reproduction des mollusques et autres organismes (IUCN, 2006)[4].

3) Pêche continentale dans l'estuaire de la Casamance

Avec son fleuve long de 350km et ses nombreux bolongs, la Casamance est riche en ressources halieutiques et offre d'énormes potentialités pour la pêche continentale (Sané et Mbaye, 2007). Le développement de cette activité dans cette région est très récent dans la mesure où l'exploitation des ressources aquatiques était une activité mineure. Les principales espèces débarquées sont principalement les tilapias, l'ethmalose, les mulets, les mâchoirons (*Arius spp*.) (Diadhiou et al., 1986). La production de crevettes y connait une croissance importante avec cependant des hauts et des bas passant d'une situation de sous-exploitation a une situation de sur exploitation. Dans les limites de salinité observées, les captures annuelles peuvent varier entre 700 et 1 600 tonnes (Le Reste et Odinetz, 1984) . Ce secteur très dynamique aujourd'hui est cependant confronté à des difficultés essentiellement liées, entre autres, à des pratiques de pêches parfois inappropriées (non-respect des zones de pêche, de la réglementation sur le maillage des filets de pêche), l'accès libre à la ressource et l'absence de mesures de gestion durable des ressources halieutiques (Sané et Mbaye, 2007).

4) Pêche continentale dans le bassin de l'Anambé

L'Anambé, affluent de la Kayanga qui prend sa source en République de Guinée, draine un bassin versant d'environ 1100km^2 (Dacosta et *al*., 2017). Les ouvrages de retenues ont permis de stocker progressivement des quantités importantes d'eau pour l'irrigation ce qui a permis de favoriser la pêche durant toute l'année. L'activité se développe de plus en plus dans la plupart des villages proches de la Kayanga, et à l'intérieur du bassin de l'Anambé. Les habitants profitent des opportunités de pêche offertes par les deux barrages (confluent et Niandouba) pour pêcher des espèces d'eau douce comme les brochets, tilapias, mulets, capitaines, crevettes (Arbonnier et Guéye, 2010). Le matériel utilisé est rudimentaire et peu productif, il est constitué de lignes, de filets, d'éperviers et de nasses avec de très petites mailles sur de petites embarcations.

[4] Evaluation économique des ressources sauvages au Sénégal : évaluation préliminaire des produits forestiers non ligneux, de la chasse et de la pêche continentale

5) Pêche continentale dans le fleuve Gambie

Le fleuve Gambie a 480km de long et la pêche continentale y est uniquement de type artisanal. Les pêcheurs utilisent des pirogues en général d'environ 6m de long. Les engins de pêches utilisés comprennent les chaluts à l'étalage pour les crevettes, les lignes à main et les éperviers. Les principales espèces débarquées sont le *tilapia sp*, *Heterotis sp., Synodontis sp., et Clarias sp.* La pêcherie de crevette d'estuaire (*Farfantepenaeus notialis*) s'est bien développée depuis 1987 (Bonzon, 1993).

6) Pêche continentale dans le Nioro du Rip

La pêche continentale a toujours existé dans le département de Nioro du Rip au niveau du Baobolong et du Miniminiyang bolong, avec des quantités de débarquements assez faibles (36,602 tonnes pour toute l'année 2018). En outre, Nioro est après Kaolack la zone où la consommation de poissons est très importante. Elle est pratiquée par les populations locales qui sont souvent des agriculteurs ou éleveurs. Les principales espèces débarquées sont le tilapia, Carpe rouge, poisson chat, capitaine, otolithe du Sénégal, mulet, barracuda, Raie, crevettes.